



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
PRÉFET DE GUADELOUPE

Service de presse

Basse-Terre, le 22 novembre 2019

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

**Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes,
le programme des actions en Guadeloupe**

Si la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est officiellement célébrée le 25 novembre, elle est relayée, en Guadeloupe, par différentes actions de sensibilisation mises en œuvre par les pouvoirs publics ainsi que des associations de femmes et de familles, sous l'égide de la direction régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité. Ce programme est présenté à la suite de ce communiqué.

Les violences faites aux femmes sont massives, largement répandues au sein de notre société. Elles n'épargnent aucun milieu, aucun territoire, aucune génération. Partout, elles perpétuent les inégalités et la domination.

Selon les services de police et de gendarmerie en Guadeloupe, sur les **dix premiers mois de l'année**, le nombre de femmes victimes de violences, **dans et hors du cadre familial**, s'élève à **1 941**, ce qui représente une augmentation de 9,5 % par rapport à 2018 sur la même période. Ces chiffres se déclinent comme suit :

- > **1138 femmes** ont été victimes de violences physiques, contre **1090** en 2018 sur la même période ;
- > **543 femmes** ont fait l'objet de menaces ou chantages contre **452** en 2018 ;
- > **8 femmes** ont été séquestrées en 2019 contre **3** en 2018 ;
- > **53 femmes majeures** ont été victimes de viols contre **47** en 2018 ;
- > **68 viols** ont été perpétrés sur des **mineures** contre **57** en 2018 sur la même période ;
- > **47 cas de harcèlements sexuels** et autres agressions sexuels ont été enregistrés contre des **femmes majeures** contre **50** en 2018 ;
- 80 harcèlements sexuels** et autres agressions sexuels contre des **mineures**, contre **66** en 2018 ;
- > Il y a eu **4 tentatives d'homicide** à l'encontre des femmes enregistrées sur les dix premiers mois de l'année et **8** en 2018 à la même période.

Le Grenelle des violences conjugales, lancé par le Gouvernement le 3 septembre 2019, a été l'occasion de mobiliser la société toute entière et rappeler l'existence du **numéro d'urgence 3919**, numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage. En Guadeloupe, Philippe Gustin, préfet de la région Guadeloupe, et Jean-Luc Lennon, procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Basse-Terre, ont réuni le 16 septembre dernier le comité local d'aide aux victimes (CLAV) avec les acteurs de terrain, les services publics, les associations et les familles de victimes de violences conjugales. La rencontre a permis de faire l'état des lieux des initiatives déjà menées au niveau départemental et de dégager un plan d'actions régional avec des projets concrets pour lutter encore plus efficacement contre les violences conjugales.

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE GUADELOUPE

Pour consulter les 32 actions identifiées lors des ateliers locaux, cliquez ici : <https://bit.ly/335XCw3>

Sur le terrain, associations et pouvoirs publics (justice, police et gendarmerie...) sont mobilisés pour stopper ce fléau.

Infos utiles :

- > Outre le numéro national « 3919 », les femmes en Guadeloupe peuvent joindre le 0 800 39 19 19 du lundi au vendredi de 8h à 16h. Cet accueil téléphonique est géré par l'association Initiative Eco.
- > Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) assure également une permanence téléphonique, du lundi au vendredi, de 8h à 16h au 05 90 82 52 92.
- > Un guide Info-femmes spécifique à l'archipel a été conçu par la commission « violences faites aux femmes », dans le cadre du Conseil départemental de la prévention de la délinquance. Ce document est téléchargeable en cliquant [ici](#) _
- > Le site web dédié aux violences conjugales contre les femmes : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- > La plate-forme de signalement en ligne: www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
- > Le site internet pour les femmes victimes de violence et pour les professionnel(le)s à la recherche d'informations : <https://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/>

Face à une situation d'urgence, appelez le 17

Pour un hébergement d'urgence, appelez le 115

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971